0 3 JUIL. 1997 90BS A 1247

ATRIA
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE AU CAPITAL DE 2.495.250 F
SIEGE SOCIAL : 3 bis Avenue de la République
34370 MAUREILHAN
N° SIREN : 352 836 795 - RCS BEZIERS
oo00O00oo

CESSION DE PARTS SOCIALES

oo00O00oo

Entre les soussignés :

- Monsieur Emile PIERRET, kinésitherapeute, né le 5 septembre 1949 à Marville (55), de nationalité française, demeurant rue Pierre Loti, 34290 Abeilhan, marié sous le régime de la communauté, ci-après dénommé le cédant,

d'une part,

- Madame Christiane PERRAULT, pharmacienne, née le 2 décembre 1945 à Béziers (34), de nationalité française, demeurant Résidence l'Ecureuil, Montimas, 34500 Béziers, mariée sous le régime de la communauté, ci-après dénommée le cessionnaire,

d'autre part,

associés dans la société à responsabilité limitée ATRIA,

Il a été exposé ce qui suit :

Le cédant est propriétaire de huit cent dix (810) parts de valeur nominale de deux cent cinquante francs (250 F) chacune, de la société à responsabilité limitée ATRIA.

Le cédant cède et transporte sous les garanties ordinaires de fait et de droit quatre cent cinq parts qu'il possède dans ladite société.

VISÉ POUR TIMBRE ET ENREGISTRÉ
A BÉZIERS MÉDITERRANÉE
le 24 JUIN 1997 Bord. 313 - Case 1
- Dt de TIMBRE
- Dts d'ENREGt
REÇU

Par la présente cession, le cessionnaire devient propriétaire des parts cédées avec effet à partir de ce jour, avec tous les droits et obligations y attachés.

La présente cession est en outre consentie et acceptée moyennant le prix forfaitaire de cinquante mille six cent vingt cinq francs (50.625 F), soit cent vingt cinq Francs la part (125 F), que le cédant reconnaît avoir reçu du cessionnaire et dont il lui donne ici valable quittance.

Les frais de la présente cession seront supportés par le cédant, notamment les frais d'enregistrement et de notification à la société.

Fait à Béziers, le 16 juin 1997

en cinq exemplaires

Béatrice PIERRET

Emile PIERRET

Christiane PERRAULT